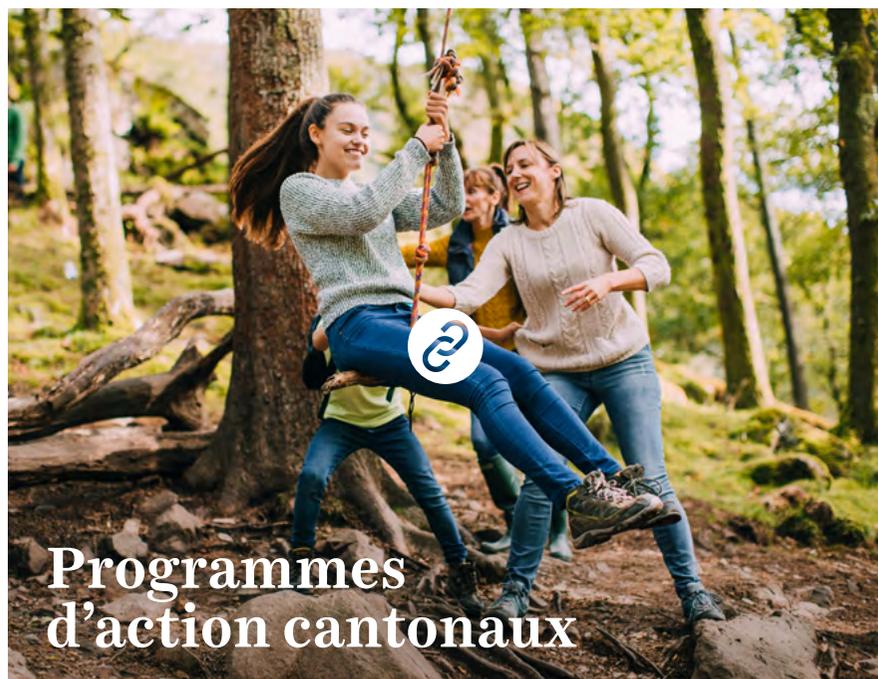


Rapport de gestion 2018



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Programmes
d'action cantonaux

Comptes annuels
2018



Points forts 2018
Stratégie



Organisation

Gestion de la santé
en entreprise



Prévention dans le
domaine des soins



Avant-propos	
En bonne voie	3

Interview	
Mauro Poggia	4

Points forts 2018	
Nouvelle stratégie	6
2019–2024	
Point forts	8



Axe thématique	
Programmes	
d'action cantonaux	10

Aperçu	11
--------	----

Alimentation et activité physique	
Enfants et adolescent-e-s	12
Personnes âgées	14

Santé psychique	
Enfants et adolescent-e-s	16
Personnes âgées	18

Soutien de projets	
Objectifs	20
Activités	21

Impact	22
--------	----

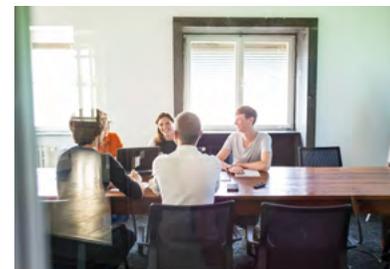
Partenariats	24
---------------------	-----------



Axe thématique	
Prévention dans le	
domaine des soins	26

Objectif	27
----------	----

Activités, impact	28
-------------------	----



Axe thématique	
Gestion de la santé	
en entreprise	29

Objectifs	30
-----------	----

Activités	31
-----------	----

Impact	33
--------	----

Partenariats	35
--------------	----

Comptes annuels	
2018	36

Bilan	37
-------	----

Compte de pertes et profits	38
-----------------------------	----

Annexe aux comptes annuels	39
----------------------------	----

Informations sur les différents postes	40
--	----

Commentaires sur le bilan	42
---------------------------	----

Commentaires sur le compte de pertes et profits	43
---	----

Rapport de révision	45
---------------------	----

Promotion	
Santé Suisse	47

En bref	48
---------	----

Notre approche	49
----------------	----

Organisation	50
--------------	----

Organigramme	51
--------------	----

Les mesures de Promotion Santé Suisse sont régulièrement mises à l'épreuve des faits. Ainsi, au cours de l'exercice sous revue, notre stratégie à long terme 2007–2018 a fait l'objet d'une évaluation externe, et le Contrôle fédéral des finances s'est assuré que nous utilisions les fonds à notre disposition de manière efficace. Deux examens que nous avons réussis haut la main.

En vertu de son mandat légal, la Fondation Promotion Santé Suisse initie, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies. Pour accomplir cette tâche, nous avons poursuivi ces douze dernières années une stratégie à long terme, que le bureau Interface vient d'évaluer. Selon ses conclusions, la stratégie à long terme de Promotion Santé Suisse a fait ses preuves, puisque nous avons atteint d'importants objectifs d'impact dans tous nos axes thématiques.

Nous sommes particulièrement fiers de notre performance concernant le poids corporel sain. En effet, en étroite collaboration avec les cantons, nous avons réussi comme



Grâce à sa stratégie, Promotion Santé Suisse est à même de produire des changements positifs durables au sein de la société.

HEIDI HANSELMANN
Présidente du Conseil de fondation
de Promotion Santé Suisse,
conseillère d'État; cheffe du Département
de la santé du canton de Saint Gall

nous le souhaitons à augmenter sensiblement la proportion d'enfants et d'adolescent-e-s affichant un poids corporel sain. Interface a également certifié que nous appliquions pleinement dans notre travail les principes de durabilité, de collaboration, de dialogue et d'égalité des chances.

Le Contrôle fédéral des finances est arrivé à une conclusion tout aussi positive. Selon lui, la structure de nos activités de surveillance est un modèle à suivre et met en lumière les sujets les plus importants. Il souligne en outre la bonne orientation vers les impacts de nos projets et l'évaluation largement diversifiée des nouvelles mesures prises. Ou, en termes aéronautiques: nous volons dans la bonne direction et à la bonne altitude. Et nous allons maintenir ce cap.



Des évaluations régulières à tous les niveaux aident Promotion Santé Suisse à toujours se concentrer sur l'essentiel.

Pr Dr THOMAS MATTIG
Directeur de
Promotion Santé Suisse

Heidi Hanselmann
Présidente du Conseil de fondation

Pr Dr Thomas Mattig
Directeur

Mauro Poggia



Dans un sondage national publié en octobre 2018, un cinquième des personnes interrogées se déclarent en mauvaise santé psychique depuis fort longtemps déjà. Ce résultat vous surprend-il?

Oui et non. Oui, parce qu'il est difficile d'imaginer que 20% de la population suisse souffre de troubles psychiques. Si ces problèmes affectaient la capacité de travail de toutes ces personnes, cela serait un véritable désastre sur le plan de la santé.

Et non, car aujourd'hui, les gens ont des attentes beaucoup plus élevées en matière de bien-être psychique et ont de plus en plus tendance à juger stressantes des situations que l'on aurait supportées par le passé.



Mauro Poggia

Conseiller d'État auprès du Département de la sécurité de l'emploi et de la santé du Canton de Genève et président de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales

➤ La santé psychique reste un sujet tabou. Pourquoi selon vous?

Notre société se méfie des diagnostics qui ne sont pas fondés sur l'imagerie médicale. Les troubles psychiques influencent la personnalité et l'autonomie d'un individu, mais il n'est pas toujours possible de leur donner une réalité objective.

Le canton de Genève s'engage en faveur de la campagne de promotion de la santé psychique en Suisse. En quoi est-ce important?

Nous soutenons aujourd'hui régulièrement des campagnes de promotion de la santé qui incitent à un plus grand respect du corps. Cette approche est nouvelle dans le domaine de la santé psychique. Les gens n'ont pas encore bien compris que chacun d'entre nous peut avoir une influence sur son mental. Les problèmes psychiques n'étant pas simplement dus à la fatalité, nous

Seules les personnes qui s'intéressent de près à la santé psychique prendront les mesures de soutien dont elles ont besoin.

MAURO POGGIA
Conseiller d'État du canton de Genève

pouvons être à l'affût des signaux d'alerte avant qu'il ne soit trop tard.

La campagne pour la Suisse romande et le Tessin porte le slogan «La santé mentale, ça se cultive» et mise sur l'humour en proposant un film d'animation. Qu'appréciez-vous le plus dans cette campagne?

J'apprécie le fait qu'elle ne véhicule pas de message moralisateur. Au-

jourd'hui, nous voulons tous avoir la maîtrise de notre propre santé. Ce qui est d'ailleurs indispensable pour obtenir des résultats concrets. Seules les personnes qui s'intéressent de près à la santé psychique prendront les mesures de soutien dont elles ont besoin.

L'humour a toujours été un moyen efficace d'attirer l'attention. Ce décalage entre le message et la manière dont le sujet est présenté vise à encourager le public à devenir actif.

Quelle est votre recette pour prendre soin de votre santé psychique?

En tant qu'avocat, j'ai appris qu'il fallait laisser les soucis professionnels au bureau. Pour mener une vie saine, il est important de se vider la tête en pratiquant une activité physique régulière et de passer du temps avec les personnes que l'on aime.



Sujet de la campagne pour la Suisse latine



Points forts 2018

Nouvelle stratégie 2019–2024



En 2018, Promotion Santé Suisse a présenté sa nouvelle stratégie, lancé deux campagnes sur la santé psychique, encouragé la diffusion de la gestion de la santé en entreprise et a placé ainsi des accents importants dans la promotion de la santé.

Évaluation de la stratégie 2007–2018

Promotion Santé Suisse a fait évaluer la période stratégique 2007–2018 par un organisme de contrôle externe. Le rapport de cet organisme atteste que la Fondation a mis en œuvre avec succès les grands axes stratégiques qu'elle avait formulés. La stratégie a donc fait ses preuves, les problèmes rencontrés par la population ont été correctement identifiés et les objectifs d'impact ont été atteints. Le rapport souligne également la capacité d'apprentissage de la Fondation lorsqu'elle doit procéder à des améliorations indispensables.

Nouvelle stratégie 2019–2024

La stratégie 2019–2024 de Promotion Santé Suisse s'appuie sur la «Straté-

gie nationale Prévention des maladies non transmissibles» (stratégie MNT) adoptée par la Confédération et les cantons en 2016, ainsi que sur le train de mesures correspondant. Dans ce cadre, la Fondation élargit sa stratégie aux domaines suivants:

- Prévention dans le domaine des soins: les acteurs du domaine des soins doivent contribuer à ce que les malades aient davantage recours à des offres préventives. En finançant des projets dans ce sens, Promotion Santé Suisse, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, entend identifier des approches pratiques et efficaces qu'elle pourra ensuite proposer afin qu'elles soient mises en œuvre à grande échelle.



- Promotion de la santé psychique: ce thème doit être traité de manière plus large et appuyé par une campagne de sensibilisation nationale.
- Développement des programmes d'action cantonaux: désormais, les programmes ne doivent plus seulement profiter aux enfants et adolescent-e-s, mais aussi au groupe cible des personnes âgées.

Lignes directrices

Dans le cadre de son travail, Promotion Santé Suisse s'appuie sur des lignes directrices concernant les thèmes suivants:

- Égalité des chances et compétences en santé
- Collaboration et dialogue
- Impact à long terme
- Développement durable
- Numérisation

Ces lignes directrices assurent la cohésion interne et sont partagées et mises en œuvre par les responsables et le personnel de la Fondation.

Objectifs stratégiques 2019–2024 de Promotion Santé Suisse

Domaines d'intervention				
	Programmes d'action cantonaux (PAC)	Gestion de la santé en entreprise (GSE)	Prévention dans le domaine des soins (PDS)	
Mandat légal	Stimuler	<p>01: les cantons s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les jeunes et les personnes âgées.</p>	<p>02: les employeurs et employeuses s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique de leurs collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'en faveur d'une gestion de la santé en entreprise systématique.</p>	<p>03: le potentiel de la prévention dans le domaine des soins pour lutter contre les MNT, les maladies psychiques et les addictions est démontré et des projets efficaces sont prêts à être diffusés par les acteurs du domaine des soins.</p>
	Coordonner	<p>04: les campagnes sélectionnées visant à renforcer la santé psychique sont développées et coordonnées.</p> <p>05: les acteurs dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention travaillent en réseau, apprennent les uns des autres et collaborent de façon efficace et efficiente.</p>		
	Évaluer	<p>06: l'efficacité des mesures de Promotion Santé Suisse est examinée et démontrée vis-à-vis de la politique, du public et des acteurs du domaine de la promotion de la santé et de la prévention.</p>		





Affiche de la campagne «Comment vas-tu?»

Campagnes de promotion de la santé psychique en Suisse

En 2018, deux campagnes de promotion de la santé psychique ont été lancées en Suisse alémanique et en Suisse latine. Pour la Suisse alémanique, Pro Mente Sana et des représentant-e-s des cantons ont perfectionné la campagne existante «Wie geht's dir?» En Suisse latine, une nouvelle campagne a été créée sur

 www.promotionsante.ch/campagnes-santepsy

Soutien de projets Prévention dans le domaine des soins: un intérêt marqué pour le premier cycle de demandes

L'annonce du premier appel à projets, fin 2017, a rencontré un vif succès et a abouti au dépôt de 115 esquisses de projets en 2018. Ces esquisses ont été évaluées par Promotion Santé Suisse et l'Office fédéral de la santé publique en tenant compte des avis d'un comité d'experte-e-s externe. Parmi les nombreuses bonnes esquisses de projets, quatorze projets ont été sélectionnés à l'issue de ce premier cycle et bénéficieront donc d'un soutien financier.

 www.promotionsante.ch/projets-pds

la base de la plateforme d'information santepsy.ch et placée sous l'égide de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et de la Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique (Coraasp). Ces campagnes menées de 2018 à 2021 sont entièrement financées par Promotion Santé Suisse.

Échange national sur l'égalité des chances à Berne

La 19^e Conférence nationale sur la promotion de la santé et 4^e Conférence des parties prenantes MNT, organisée en janvier 2018 en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé et la Croix-Rouge suisse, s'est intéressée à la question de l'égalité des chances. Dans le cadre de nombreux exposés et ateliers, des approches et des exemples sur la manière de promouvoir la santé des personnes vulnérables ont été présentés aux plus de 440 participant-e-s, comme par exemple des programmes d'action cantonaux, des politiques communales et des projets d'organisations non gouvernementales et d'entreprises privées.

 www.conference.promotionsante.ch/2018

Échange GSE national à Zurich

Le 15^e Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise s'est tenu à Zurich en août 2018. Il a réuni 600 personnes, qui ont pu découvrir lors de trois exposés et vingt ateliers l'impact des mesures de GSE et la façon dont les entreprises peuvent rendre cet impact visible par des moyens simples. Par ailleurs, elles ont pu assister au débat politique, particulièrement explosif, organisé pour la toute première fois et qui portait sur les discussions politiques actuellement menées au Parlement concernant l'amendement de la loi sur le travail.

 www.congres-gse.ch/2018

Nouvelle offre pour le conseil GSE

En 2018, Promotion Santé Suisse a introduit un nouveau système d'accréditation pour les conseiller-ère-s GSE. Des modules de formation spécifiques et des échanges réguliers entre expert-e-s permettent aux conseiller-ère-s de découvrir les offres GSE de Promotion Santé Suisse et d'être accompagné-e-s dans leur utilisation pratique. Grâce aux connaissances spécialisées qu'ils ou elles acquièrent par ce biais, les conseiller-ère-s aident les organisations à créer des conditions de travail favorables à la santé.

 www.promotionsante.ch/trainings-gse

Promotion Santé Suisse et sa GSE exemplaire

Une Fondation qui soutient des organisations dans la gestion de la santé en entreprise (GSE) et forme des conseiller-ère-s GSE se doit elle aussi d'appliquer les principes de GSE. Promotion Santé Suisse a donc fait l'objet de l'assessment auquel les entreprises qui souhaitent obtenir le label GSE Friendly Work Space doivent se soumettre. Promotion Santé Suisse a passé le test avec succès! La Fondation donne ainsi le bon exemple en montrant qu'elle attache de l'importance en interne également à une GSE systématique.

Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec les cantons intéressés, nous nous engageons afin que les enfants, les jeunes et les personnes âgées se nourrissent de manière équilibrée, pratiquent plus d'activité physique et restent en bonne santé psychique.

59 100

enfants et adolescents ont bénéficié pour la première fois en 2018 de mesures de promotion de la santé psychique.

23

cantons mettent en œuvre des programmes d'action cantonaux.

72

projets ont été soutenus dans le cadre du soutien de projets Programmes d'action cantonaux.

Programmes d'action cantonaux

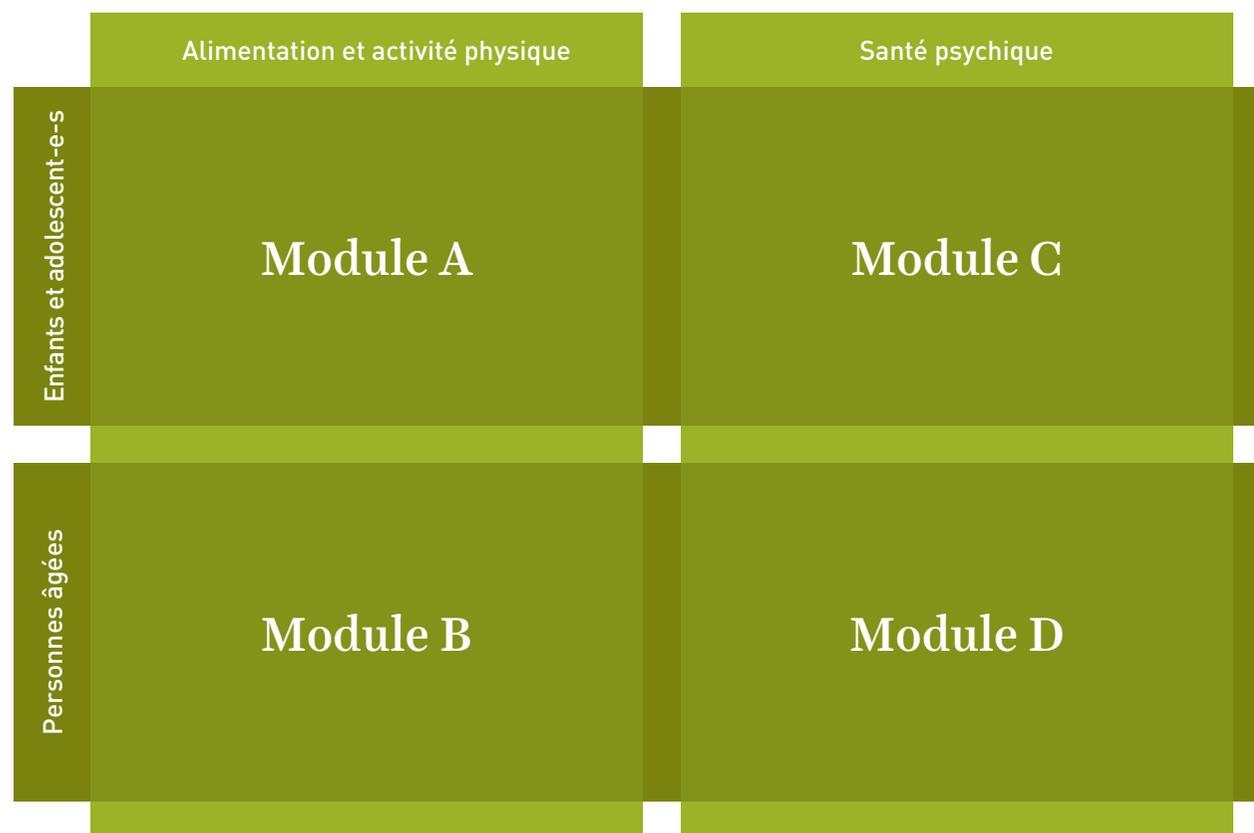
Grâce à la hausse de la contribution pour la promotion de la santé et la prévention, les cantons peuvent élargir leurs programmes d'action cantonaux (PAC) et renforcer les mesures existantes. 23 cantons mettent en œuvre des PAC et ont défini des normes communes pour leur conception.

Journée de mise en réseau PAC

La Journée de mise en réseau des programmes d'action cantonaux 2018 a rassemblé 120 personnes venues de toute la Suisse. Le radar de réseau, un outil d'autoévaluation, lui a servi de cadre de référence théorique et pratique. Les participant-e-s ont estimé que la méthodologie, le contenu et l'ambiance de cette manifestation avaient été bons, voire très bons. Le «radar de réseau» ainsi que d'autres documents utilisés à cette occasion sont disponibles à l'adresse suivante:

[www.promotionsante.ch/
journee-de-mise-en-reseau-pac-2018](http://www.promotionsante.ch/journee-de-mise-en-reseau-pac-2018)

Modules pour les programmes d'action cantonaux



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique



Module A

Enfants et adolescent-e-s

Objectifs

Les mesures relevant du module A encouragent une activité physique suffisante, une alimentation équilibrée et une image corporelle saine. L'évaluation du module et le monitoring de l'IMC ont montré que les activités organisées étaient efficaces. Il reste toutefois encore beaucoup à faire si l'on en juge par la forte prévalence du surpoids et de l'obésité, en particulier à l'école primaire.

Activités

En 2018, 21 cantons se sont engagés dans le module A. Dans ce cadre, ils ont surtout mis l'accent sur l'accès aux groupes de population vulnérables, sur les interventions en faveur des enfants et leurs parents ainsi que sur des mesures structurales.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique

Module A

Enfants et les adolescent-e-s – extrait

Publications de documents utiles

Pour soutenir les cantons dans leur travail, Promotion Santé Suisse a publié en 2018, entre autres, deux brochures sur l'alimentation des nourrissons en treize langues et une feuille d'information contenant des recommandations en matière d'activité physique pour les femmes pendant et après la grossesse.

www.promotionsante.ch/publications-module-a



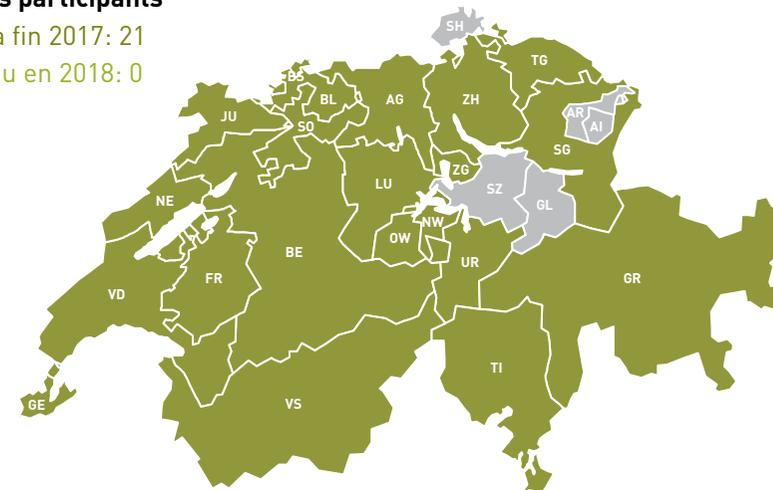
Bases scientifiques à jour

Dans la perspective de la poursuite du module A, la Fondation a actualisé les bases scientifiques sur le thème «Poids corporel sain chez les enfants et les adolescent-e-s». Ce rapport se fonde sur des entretiens poussés menés avec des spécialistes afin d'en savoir plus sur les prévalences en Suisse, la situation des groupes cibles, les approches et les interventions. Il résume également les développements et les recommandations internationaux.

www.promotionsante.ch/document-de-travail-45

Cantons participants

Jusqu'à fin 2017: 21
Nouveau en 2018: 0



www.promotionsante.ch/pac-module-a

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique



Module B

Personnes âgées

Objectifs

Les mesures développées dans le module B poursuivent les objectifs suivants pour les personnes âgées: activité physique suffisante, prévention des chutes et alimentation équilibrée.

Activités

En 2018, le nombre de cantons engagés dans la promotion de la santé des personnes âgées est passé de onze à vingt. Malgré la diversité des programmes cantonaux, certaines tendances ressortent: par exemple, la commune et le quartier sont les endroits les plus appropriés pour atteindre les personnes âgées et avoir une influence positive sur leur santé. Promotion Santé Suisse et les cantons s'efforcent de mieux mettre en réseau les nombreux acteurs concernés.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique

Module B

Personnes âgées – extrait



Campagne «L'équilibre en marche»

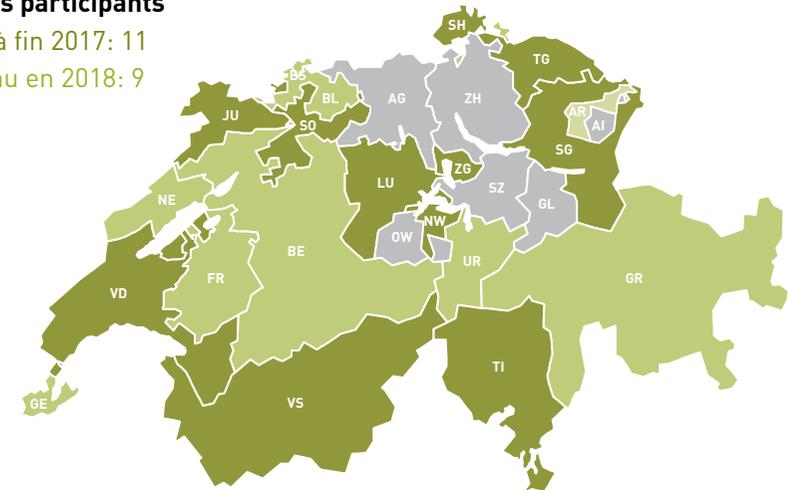
En Suisse, 87 000 personnes de 65 ans et plus se blessent chaque année en tombant. Or, à cet âge, les blessures causées par des chutes ont souvent de graves conséquences sur la santé et au niveau social. De plus, chaque année, plus de 1500 personnes meurent des suites d'une chute. Le bpa – Bureau de prévention des accidents, Pro Senectute Suisse, Promotion Santé Suisse et d'autres partenaires ont donc intensifié leurs activités de prévention des chutes en 2018 dans le cadre de la campagne «L'équilibre en marche».

www.equilibre-en-marche.ch/campagne

Cantons participants

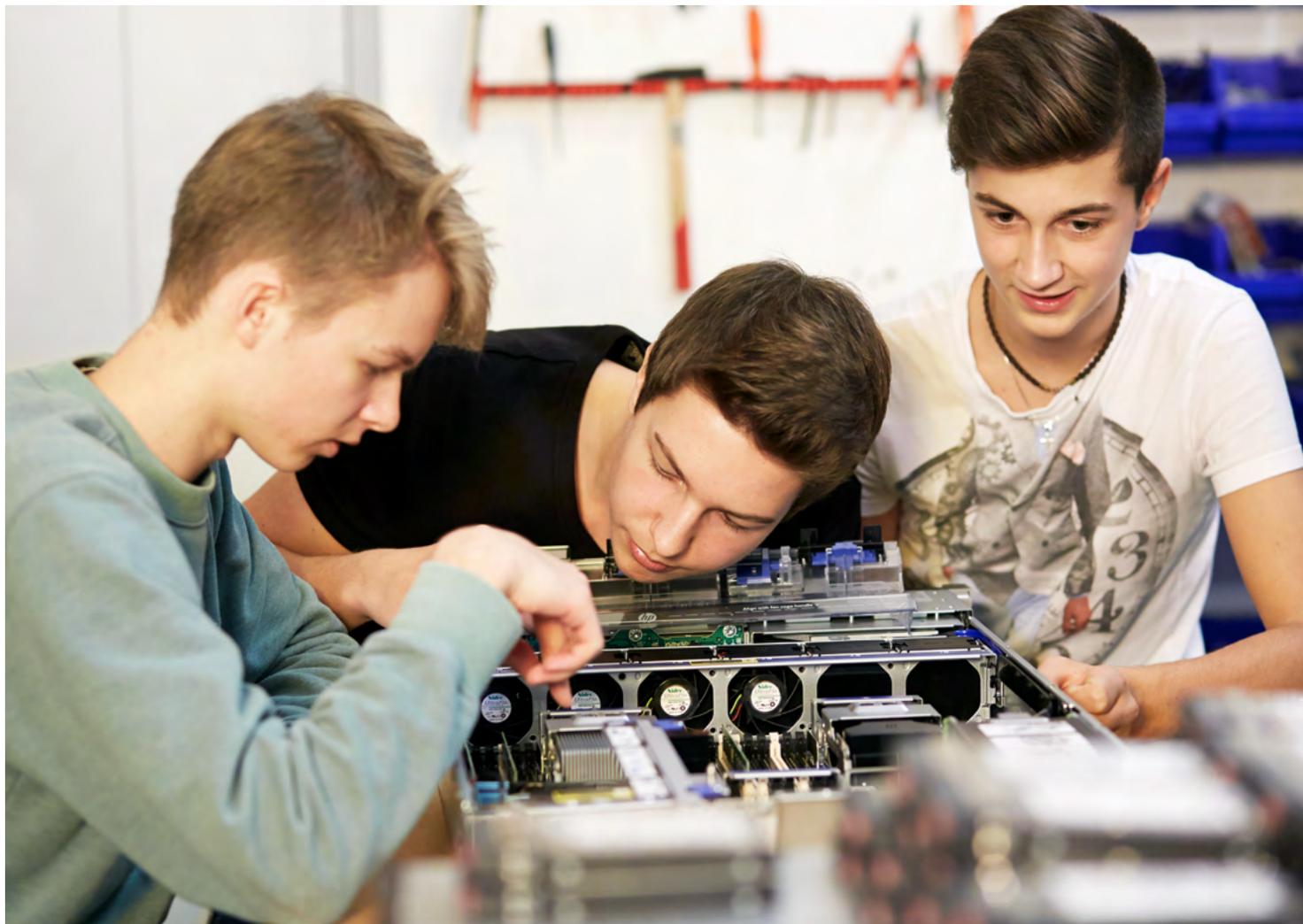
Jusqu'à fin 2017: 11

Nouveau en 2018: 9



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique



Module C

Enfants et adolescent-e-s

Objectifs

Les mesures prises dans le cadre du module C contribuent à ce que les enfants et les adolescent-e-s conservent une bonne santé psychique et disposent de ressources suffisantes pour gérer leur quotidien.

Activités

En 2018, le nombre de cantons engagés dans la promotion de la santé psychique des enfants et des jeunes ainsi que de leurs personnes de référence est passé de onze à dix-huit. Certains cantons ont inclus dans leur PAC des offres pour les groupes particulièrement vulnérables, par exemple les enfants de familles dans une situation psychique difficile. Certaines de ces mesures sont également axées sur la sensibilisation à la santé psychique et la désigmatisation des maladies psychiques.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique

Module C

Enfants et adolescent-e-s – extrait

Nouvelles brochures pour la santé psychique

«Le soutien social» et l'«autoefficacité» sont des ressources particulièrement importantes pour la santé psychique. Dans la nouvelle brochure «Ressources sociales», Promotion Santé Suisse souligne l'importance de ces ressources pour la santé psychique sur la base de résultats scientifiques et montre comment des mesures communales et cantonales peuvent favoriser les ressources externes. Elle traitera des ressources internes dans la brochure «Autoefficacité», qu'elle publiera en 2019.

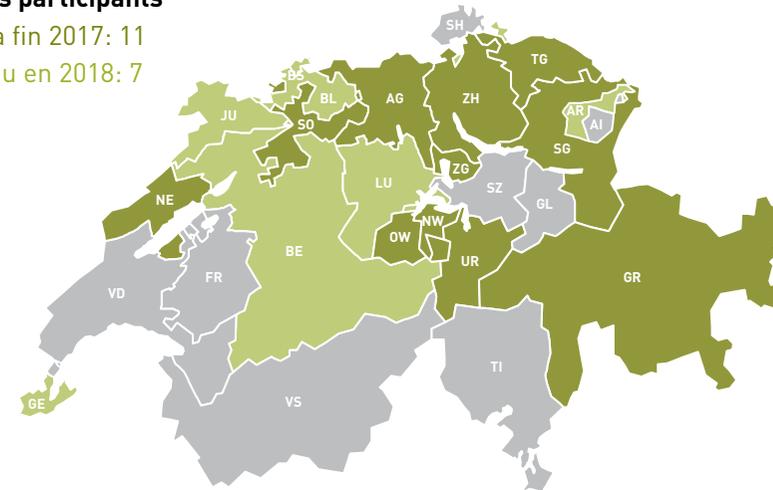
www.promotionsante.ch/publications-module-c



Cantons participants

Jusqu'à fin 2017: 11

Nouveau en 2018: 7



www.promotionsante.ch/pac-module-c

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique



Module D Personnes âgées

Objectifs

Les mesures du module D visent à promouvoir la santé psychique des personnes âgées et de leurs proches. Elles doivent permettre aux seniors de rester à domicile et de garder leur autonomie le plus longtemps possible, tout en conservant une bonne qualité de vie.

Activités

En 2018, sept cantons ont ajouté le module D à leurs programmes d'action cantonaux. Ainsi, 18 cantons au total mettent en œuvre des mesures de promotion de la santé psychique en faveur des personnes âgées et de leurs proches aidants. Les cantons ont en particulier recours à la formation et la sensibilisation des professionnel-le-s et des bénévoles pour attirer l'attention sur certains aspects de la santé psychique des personnes âgées et de leurs proches.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique

Module D

Personnes âgées – extrait



Échange d'expériences et nouvelle brochure

En 2018, l'échange d'expériences pour les responsables de programmes opérationnels dans le domaine de la promotion de la santé des personnes âgées, qui existe depuis de nombreuses années, s'est intéressé au thème «Renforcer les ressources sociales des personnes âgées». La rencontre a donné aux 20 professionnel-le-s ayant participé l'occasion de nouer des contacts et de partager leurs succès et leurs défis dans ce domaine. En outre, ils ou elles en ont profité pour discuter du contenu de la

brochure «Promotion de la santé psychique des proches aidants de personnes âgées», qui sera publiée en 2019.

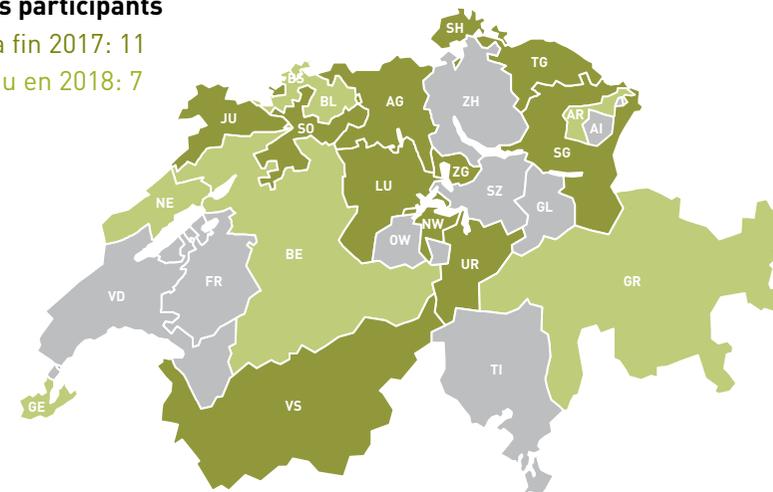


www.promotionsante.ch/pac-module-d

Cantons participants

Jusqu'à fin 2017: 11

Nouveau en 2018: 7



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets



Le soutien de projets aide les cantons à élaborer des offres dans le cadre des quatre modules PAC, en leur fournissant des ressources tant financières que spécialisées.

Objectifs

Le soutien de projets dans le cadre des programmes d'action cantonaux (PAC) vise à aider les cantons à développer leurs offres en fonction de leurs besoins. Il mise pour ce faire sur les trois éléments interdépendants que sont l'innovation, la multiplication et le soutien d'offres éprouvées (anciennement l'ancrage). ➤

Innovation

Développement et test de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux en matière de santé

Multiplication

Préparation qualitative et diffusion efficace d'interventions éprouvées

Soutien d'offres éprouvées

Assurance qualité, coordination et mise en réseau supracantoniales d'interventions établies et efficaces



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets

› Activités

Depuis 2017, le soutien de projets des programmes d'action cantonaux se concentre principalement sur les mesures déployées dans les nouveaux modules B, C et D. Les nouvelles conditions suivantes s'appliquent à partir de 2019:

- › Les montants par projet d'innovation et de multiplication passent de 50 000 francs à 100 000 francs au maximum par contrat.
- › La contribution éventuelle de Promotion Santé Suisse s'élève au maximum à 50% des coûts totaux.
- › La durée du contrat est désormais de trois ans au maximum.
- › Une aide supplémentaire de 25 000 francs est possible en cas de multiplication au-delà des frontières linguistiques.

En 2018, Promotion Santé Suisse a apporté son soutien à 72 projets des PAC. Parmi eux, 28 ont été intégrés dans les troisième et quatrième cycles de soutien de projets en février et en août 2018.

Aperçu des projets soutenus:



www.promotionsante.ch/projets-pac

Exemple

Projet «Youp'là bouge» / «Purzelbaum»

Le projet «Youp'là bouge» (en Suisse alémanique «Purzelbaum») utilise des moyens simples et pratiques pour assurer l'ancrage d'activités sportives polyvalentes, d'une alimentation équilibrée et d'offres de renforcement des ressources dans la vie quotidienne des écoles primaires, des écoles enfantines, des crèches, des unités d'accueil de la petite enfance et des groupes de jeux. Le projet est originaire du canton de Bâle-Ville et a été repris, développé et multiplié par la Fondation suisse pour la santé Radix pour la Suisse alémanique en 2009. Aujourd'hui, il est déjà mis en œuvre dans 21 cantons par des services cantonaux spécialisés en collaboration avec Purzelbaum Suisse. «Purzelbaum» est donc un projet exemplaire qui, grâce à une multiplication réussie, touche chaque jour environ 59 000 enfants.

www.youplabouge.ch

www.purzelbaum.ch

Exemple

Projet «AltuM – âge et migration»

Le projet de l'EPER (Entraide Protestante Suisse) contribue à améliorer la santé physique et psychique des migrant-e-s âgé-e-s et de leurs proches. La coopération avec des personnes clés du secteur de la migration ainsi que de la médiation interculturelle permet d'accéder au groupe cible de manière proactive. «AltuM» propose régulièrement des activités permettant aux migrant-e-s de se réunir et de faire de l'activité physique, comme des cafés-rencontres, des cours de gymnastique, des tables rondes ou des séances d'information spécifiques. Les migrant-e-s reçoivent également des informations sur les offres existant dans les structures ordinaires (Spitex, Pro Senectute, services d'aide).

www.eper.ch/age-et-migration

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Impact

Promotion Santé Suisse incite et soutient les cantons à s'engager efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Au moyen d'évaluations et d'études de monitoring, la Fondation suit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés et contrôle l'impact et la qualité des mesures prises.

Guide d'évaluation des effets

Afin que l'impact des projets mis en œuvre dans le cadre des PAC puisse être encore mieux évalué, un guide sur l'évaluation des effets de ces projets a été élaboré. Il s'adresse aux responsables de projet et à d'autres professionnel-le-s, et doit être largement utilisé dans le cadre du soutien de projets et d'offres éprouvées. Il contient des exemples de modèles d'impact dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique, et aide les responsables à concevoir et mettre en œuvre des évaluations d'impact pertinentes.

www.promotionsante.ch/document-de-travail-46

Monitoring IMC des villes

Le douzième monitoring de l'IMC réalisé par Promotion Santé Suisse révèle une évolution réjouissante. Entre le début de la mesure durant l'année scolaire 2005/06 et l'année scolaire 2016/17, la proportion d'enfants et d'adolescent-e-s en surpoids ou obèses est passée de 19,9% à 16,7%. Si l'on considère les différents niveaux scolaires, on observe une baisse continue du surpoids à l'école infantine, le début d'un recul en primaire et une stabilisation élevée au secondaire.

www.promotionsante.ch/feuille-d-information-33

PAC – évaluation du module A

En 2018, les programmes d'action cantonaux Alimentation et activité physique des enfants et des adolescent-e-s (module A, 2014-2017) ont été évalués. Les résultats montrent que l'engagement financier des cantons est resté stable et que les PAC ont atteint leurs objectifs. Au cours de la période d'évaluation, le nombre de multiplicateur-trice-s ainsi que d'enfants et de jeunes atteints a été nettement plus élevé que lors des quatre années précédentes. Le nombre d'enfants en surpoids a continué de baisser.

www.promotionsante.ch/feuille-d-information-36

Soutien de projets

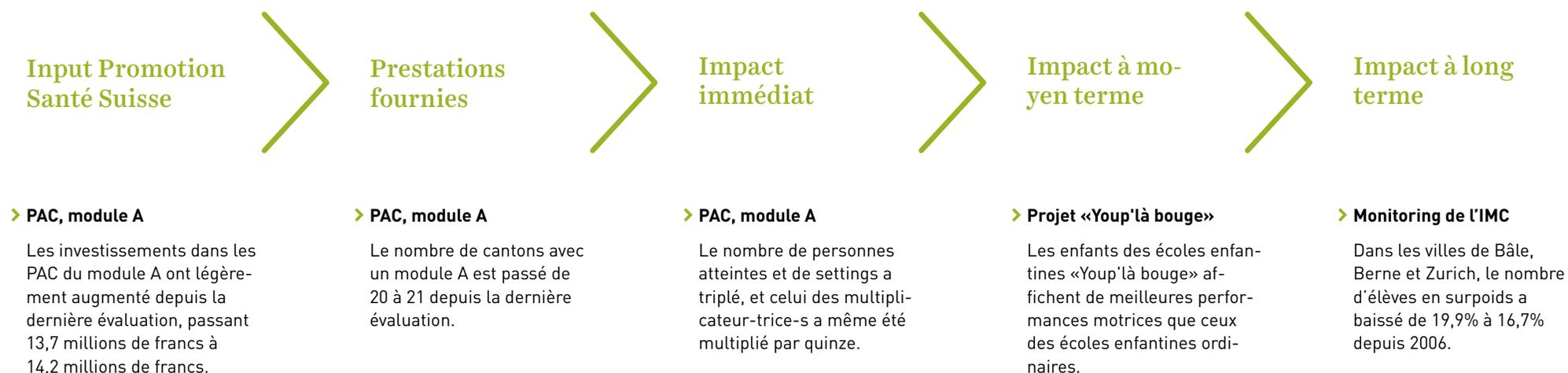
Les projets soutenus par Promotion Santé Suisse dans le module A ont été certifiés comme étant de grande qualité par des organismes de contrôle externes. Pour ce qui est des mesures encouragées dans les modules B, C et D, Promotion Santé Suisse soutient non seulement des offres existantes mais aussi des approches novatrices et des projets comblant des lacunes observées dans la pratique. Toutes les mesures soutenues bénéficient d'un accompagnement financier et spécialisé. À cet égard, la priorité est accordée aux interventions axées sur la qualité et l'impact.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Impact

Chaîne d'impact des programmes d'action cantonaux

La chaîne d'impact montre l'effet que produisent les investissements engagés dans le module A à différents niveaux.

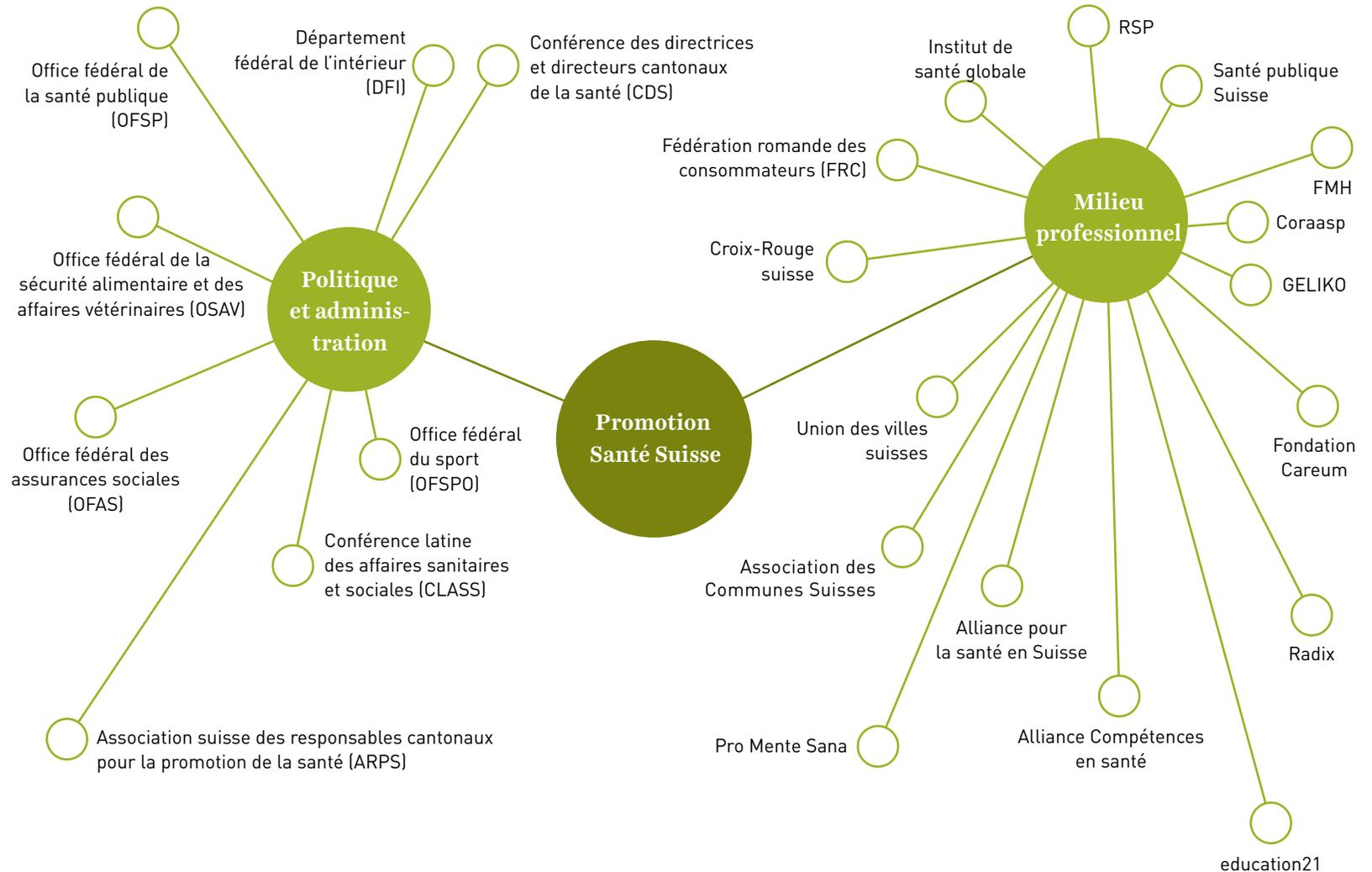


Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Partenariats

Promotion Santé Suisse forme et entretient des partenariats avec des organisations nationales et régionales. La Fondation entend ainsi promouvoir de manière optimale la mise en œuvre des programmes d'action cantonaux et le soutien de projets dans le cadre de la prévention dans le domaine des soins. Différentes mesures aident à sensibiliser les organisations de différents milieux et à les amener à créer des conditions-cadres favorables à la santé. Promotion Santé Suisse organise des manifestations pour réunir des représentant-e-s des cantons, de la politique, des associations, des réseaux et du monde scientifique. Des plateformes d'échange et de coordination permettent aux participant-e-s de discuter des dossiers d'actualité dans le domaine de la santé et d'élaborer des solutions communes.

Partenariats contractuels (liste non exhaustive)



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Partenariats

Compétences en santé

Les compétences en santé désignent la capacité des individus à prendre au quotidien des décisions ayant un impact positif sur la santé. Les thèmes de l'égalité des chances et des compétences en santé font partie des cinq lignes directrices de la stratégie 2019–2024 de Promotion Santé Suisse. En 2018, des ateliers internes à la Fondation ont intensifié ce thème transversal dans les projets en cours. En tant que membre de l'Alliance Compétences en santé, Promotion Santé Suisse met en œuvre des mesures visant à renforcer les compétences en santé dans la société. En 2018, un ensemble de méthodes a été élaboré pour aider les professionnel-le-s de la santé à travailler avec les personnes ayant peu de compétences en santé. Promotion Santé Suisse collabore également avec eHealth Suisse et La Poste Suisse à des mesures de promotion des compétences en santé dans la perspective de l'introduction et de la dif-

fusion du dossier électronique du patient à partir de 2020.

Pilotage de la stratégie MNT à l'échelle nationale

Au travers de ses activités, Promotion Santé Suisse contribue à la mise en œuvre de la stratégie nationale MNT (maladies non transmissibles). Pour diriger cette stratégie, un comité de pilotage et trois groupes de travail ont été formés pour traiter trois domaines d'action. Dans le cadre du domaine d'action «Promotion de la santé et prévention pour l'ensemble de la population», un groupe composé de représentant-e-s de l'Office fédéral de la santé publique, de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé, du Fonds de prévention du tabagisme et de Promotion Santé Suisse a défini conjointement des critères de qualité pour les programmes et projets de promotion de la santé jusqu'à fin 2018. Tous

s'accordent ainsi sur la structure et les principes qui caractérisent un programme de promotion de la santé et de prévention. D'autres mesures de coordination seront prises prochainement.



Prévention dans le domaine des soins

Nous nous engageons en faveur du renforcement de la prévention dans le domaine des soins afin de promouvoir la qualité de vie et l'autonomie des patientes et patients.

115

esquisses de projets ont été soumises dans le cadre du premier cycle de demandes.

14

projets ont été sélectionnés en 2018 pour être soutenus.

10,5

millions de francs suisses sont investis sur deux à quatre ans dans les quatorze projets sélectionnés.

Axe thématique

Prévention dans le domaine des soins



Le soutien de projets Prévention dans le domaine des soins a été lancé en 2018. Une cinquantaine de projets devraient ainsi être soutenus jusqu'en 2024. Promotion Santé Suisse investit en moyenne 6,1 millions de francs par an dans des projets.

Objectif

La prévention dans le domaine des soins vise à développer les compétences des patient-e-s au sein de la chaîne des soins de santé, afin de favoriser leur qualité de vie et leur autonomie et de diminuer ainsi leurs besoins de traitement. À cet effet, Promotion Santé Suisse soutient des projets consacrés aux maladies non transmissibles (MNT), à l'addiction et à la santé psychique, qui servent à l'objectif supérieur de la prévention. ➤

► Activités

Le soutien de projets de prévention dans le domaine des soins a été lancé en 2018 avec le premier «Call for Proposals». Un groupe de travail composé de professionnel-le-s de Promotion Santé Suisse et de l'Office fédéral de la santé publique, épaulé par un comité d'expert-e-s externe, a évalué le nombre plus que réjouissant de 115 projets soumis. Grâce aux moyens financiers disponibles, quatorze projets ont pu être soutenus au cours de la première année du soutien de projets.

Impact

Dans le cadre de la gestion des impacts, des informations et connaissances de bases sur les effets des projets de prévention dans le système de soins sont documentés, afin d'identifier ce qui fait leur succès. Promotion Santé Suisse pose ainsi les fondements d'une intégration durable de la prévention dans le domaine des soins.

L'évaluation du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins se fait à deux niveaux: d'une part, par des évaluations de projets individuels et, de l'autre, par une évaluation globale du soutien de projets dans son ensemble.

Exemple

Projet «SomPsyNet»

Prévention des conséquences des contraintes psychosociales en médecine somatique: un projet modèle sur les soins collaboratifs

Les patient-e-s souffrant d'affections physiques sont aussi fréquemment soumis-e-s à des contraintes psychosociales. Dans quatre grands hôpitaux bâlois, ces personnes doivent donc être identifiées le plus tôt possible et traitées de manière coordonnée, selon leurs besoins.

www.promotionsante.ch/pds-sompsynet

Exemple

Projet «INTERMED+»

Action de prévention secondaire en équipe en médecine générale

INTERMED+ est un projet de prévention secondaire destiné aux patient-e-s de cabinet de médecine générale qui présentent des risques de développer une MNT. Le but du projet est d'améliorer la détection précoce et le suivi systématiques des patient-e-s à risque.

www.promotionsante.ch/pds-intermed

Exemple

Projet «dAS-Tool»

Traitement optimisé des problèmes liés à l'alcool grâce à l'autogestion assistée par des outils numériques

Ce projet porte notamment sur la conception d'un outil numérique d'autogestion de l'alcool. Il associe l'autogestion numérique via chatbot et le soutien personnel par des professionnel-le-s. L'outil aide les personnes qui sont traitées pour un problème d'alcool à éviter les interruptions de traitement et les rechutes.

www.promotionsante.ch/pds-das-tool

Exemple

Projet «Éducation en autogestion – mieux vivre avec une BPCO»

Ce projet comprend la diffusion de l'offre «Mieux vivre avec une BPCO», qui s'articule autour de programmes d'éducation en autogestion proposés aux personnes atteintes de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). Le coaching aide les patient-e-s à mieux vivre avec la maladie et améliore leurs compétences en santé et leur qualité de vie.

www.promotionsante.ch/pds-bpco



www.promotionsante.ch/prevention-dans-le-domaine-des-soins

Gestion de la santé en entreprise

Nous nous engageons en faveur de la santé psychique des personnes actives en soutenant des organisations dans la mise sur pied de la gestion de la santé en entreprise.

251 000

collaborateur-trice-s travaillent dans les 82 entreprises labellisées Friendly Work Space.

10 063

collaborateur-trice-s ont été interrogé-e-s sur leur santé psychique au moyen du Friendly Work Space Job-Stress-Analysis.

27,1%

des personnes actives en Suisse sont fortement stressées.

Axe thématique

Gestion de la santé en entreprise



En Suisse, 1,4 million de personnes actives présentent un déséquilibre entre les ressources dont elles disposent et les contraintes auxquelles elles sont soumises. Les baisses de performance qui en résultent coûtent aux entreprises helvétiques environ 6,5 milliards de francs par an. C'est la raison pour laquelle Promotion Santé Suisse soutient l'intégration systématique de la gestion de la santé en entreprise (GSE) dans les organisations.

Objectifs

Promotion Santé Suisse propose des instruments éprouvés et validés qui permettent aux entreprises de s'engager efficacement en faveur de la santé psychique de leurs collaborateurs et de développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une GSE systématique. La Fondation renforce la coopéra-

tion avec des acteurs importants comme les assurances, les cantons et les représentant-e-s de petites et moyennes entreprises en vue de développer efficacement ses offres. Promotion Santé Suisse encourage de plus en plus la diffusion de la GSE en collaborant avec des multiplicateur-trice-s. ➤



➤ Activités

Les activités dans le domaine de la GSE mettent fortement l'accent sur la sensibilisation des employeur-euse-s et profitent également de plus en plus aux petites et moyennes entreprises. Promotion Santé Suisse soutient la diffusion de la GSE en Suisse par le biais d'une collaboration avec des multiplicateur-trice-s (p. ex. des assurances et des associations de branche).

Exemple

Label Friendly Work Space

Le label Friendly Work Space permet aux entreprises suisses de montrer qu'elles attachent de l'importance à la santé de leur personnel. Huit nouvelles entreprises ont obtenu le label de Promotion Santé Suisse au cours des douze derniers mois et 17 autres ont réussi le reassessment. En outre, deux organisations intéressées par le label ont été soumises à l'assessment et ont reçu la distinction «Committed to Friendly Work Space».

www.friendlyworkspace.ch/fr

Exemple

Trainings pour le conseil GSE

En 2018, Promotion Santé Suisse a introduit un nouveau système d'accréditation pour les conseiller-ère-s GSE. 19 personnes ont suivi les trainings avec les modules de base, principaux et complémentaires et ont reçu leur distinction personnelle. Ainsi, désormais, 50 conseiller-ère-s GSE accompagnent les entreprises en vue de l'obtention du label Friendly Work Space. De plus, 46 conseiller-ère-s GSE sont disponibles pour la réalisation d'enquêtes auprès des collaborateur-trice-s à l'aide de l'instrument FWS Job-Stress-Analysis.

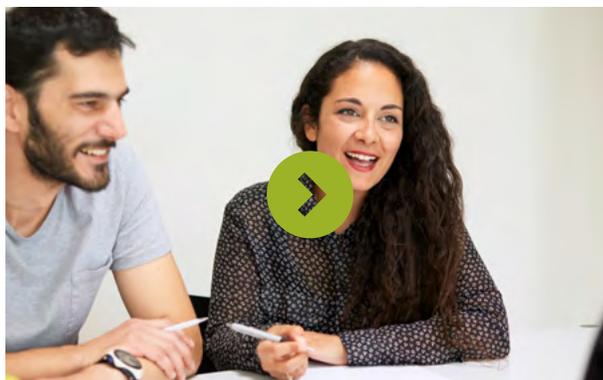
www.promotionsante.ch/trainings-gse

Exemple

Mise à jour du FWS Job-Stress-Analysis

Le baromètre du stress FWS Job-Stress-Analysis est un instrument d'enquête en ligne qui donne aisément un aperçu détaillé des contraintes et des ressources au sein d'une organisation. En 2018, il a été utilisé dans 84 organisations par 10 063 employé-e-s. Afin qu'il réponde de manière optimale aux besoins spécifiques des secteurs sélectionnés, le FWS Job-Stress-Analysis intègre régulièrement de nouveaux contenus.

www.fws-jobstressanalysis.ch



Les entreprises montrent leur engagement

Les entreprises intègrent de plus en plus le label Friendly Work Space dans leur Employer Branding. Plusieurs entreprises ont profité de l'offre de Promotion Santé Suisse et réalisé un court film pour se présenter.

➤ [Vers les vidéos](#)

Aperçu des projets:



www.promotionsante.ch/projets-gse

Exemple

Recueil de données sur la situation au travail du personnel scolaire et des soins de longue durée

Depuis début 2018, l'offre «L'école bouge – Prévention du stress au travail» est à la disposition de toutes les écoles en Suisse alémanique. Elle est diffusée par la Fondation suisse pour la santé Radix, sur mandat et en collaboration avec Promotion Santé Suisse. Elle se compose de l'outil d'enquête FWS Job-Stress-Analysis, dont le questionnaire a été adapté au contexte scolaire, et d'un accompagnement standardisé du processus par des conseiller-ère-s scolaires accrédité-e-s. En 2018, le projet-pilote «L'école en action – Prévention du stress au travail» a été lancé dans les cantons du Valais et de Neuchâtel pour répondre aux besoins spécifiques de la Suisse romande. En outre, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, Promotion Santé Suisse développe un module spécial pour recueillir des données sur la situation au travail du personnel dans les soins de longue durée. Il s'agit de la première des diverses mesures prévues pour améliorer les conditions de travail du personnel et, ainsi, le fidéliser.

www.promotionsante.ch/ecole-en-action

www.fws-jobstressanalysis.ch

Exemple

Formations continues pour les entreprises

En 2018, plus de 100 personnes ont suivi les formations continues de Promotion Santé Suisse sur la GSE. À partir de 2019, deux nouvelles offres seront proposées. La formation continue «Contrôle de l'efficacité des mesures de gestion de la santé en entreprise» approfondira le thème du Congrès GSE 2018. En outre, Promotion Santé Suisse propose, en collaboration avec la Suva, une nouvelle offre de formation continue dans le cadre d'une filière de formation sur la GSE.

www.promotionsante.ch/formations-gse

Exemple

Plateforme institutionnelle GSE

Dans le cadre du plan d'action lié à la stratégie MNT, Promotion Santé Suisse a joué un rôle actif dans le projet de création d'une plateforme institutionnelle dans le domaine de la GSE, sous la houlette de l'Office fédéral de la santé publique, de l'Office fédéral des assurances sociales et du Seco. L'objectif de cette plateforme est de promouvoir la collaboration entre les organisations concernées et de définir efficacement des priorités thématiques. Cela devrait permettre d'apporter un soutien optimal aux entreprises et organisations en Suisse et de créer un environnement de travail favorable à la santé des collaborateur-trice-s.

Manifestations avec des organisations partenaires

Huit petits déjeuners et deux rencontres After-Work ont été organisés dans différentes villes suisses pour discuter avec des organisations partenaires de thèmes importants dans l'environnement GSE. L'objectif de ces manifestations était de sensibiliser les participant-e-s à la question de la GSE et de présenter la mise en œuvre de mesures de GSE à l'aide d'exemples pratiques. De plus, suite au succès rencontré en 2018, Promotion Santé Suisse a également reconduit la formation continue en trois parties pour les professionnel-le-s des ressources humaines et les cadres, qui a été lancée l'année dernière avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST).

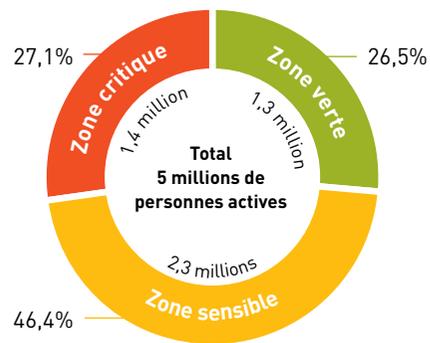
Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Impact

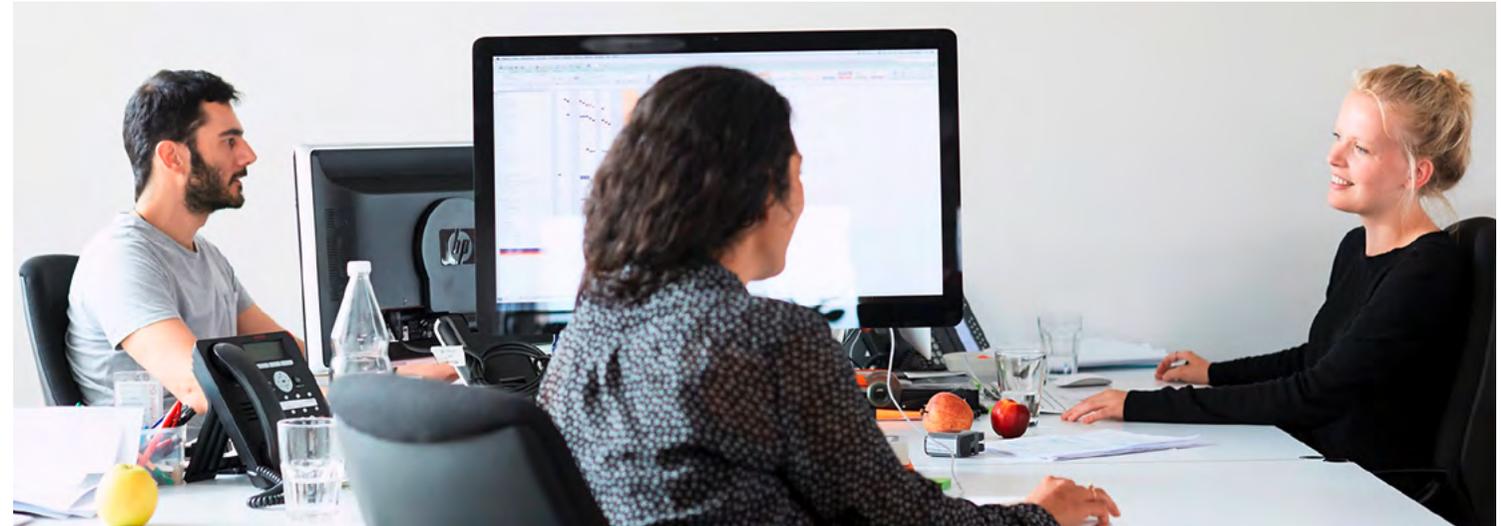
➤ Impact

Promotion Santé Suisse s'engage à ce que les employeur-euse-s agissent efficacement en faveur de la santé psychique de leurs employé-e-s. La Fondation suit les progrès, l'impact et la qualité de leurs mesures au moyen d'évaluations et d'études de monitoring. Les résultats soutiennent le développement d'offres GSE en fonction des besoins.

Job-Stress-Index 2018 chez les personnes actives (extrapolation)



Source: Enquête JSI 2018



Job-Stress-Index 2018

Un rapport défavorable entre les contraintes et les ressources sur le lieu de travail nuit à la santé et à la motivation des personnes actives en Suisse. L'enquête 2018 du Job-Stress-Index montre que la part des personnes faisant état de plus de contraintes que de ressources a légèrement augmenté par rapport à 2016, passant de 25,4% à 27,1%. De même, la proportion de personnes qui se sentent épuisées sur le plan émotionnel a aussi progressé à près de 30%.

www.job-stress-index.ch

Congrès GSE 2018 sur le thème: «La GSE qu'est-ce que ça apporte?»

En 2018, le 15^e Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise s'est tenu à Zurich en présence de plus de 600 personnes. Trois exposés et vingt ateliers ont permis aux participant-e-s de discuter de l'impact des mesures de GSE et de leur visibilité dans les entreprises. De plus, lors du débat politique qui était organisé pour la toute première fois, des personnalités du monde politique ont discuté de l'adaptation du droit du travail.

www.congres-gse.ch/2018

Evaluation FWS Job-Stress-Analysis

Un examen de l'outil FWS Job-Stress-Analysis réalisé par le bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS) a montré que les entreprises considèrent cet instrument d'enquête comme un outil très utile pour renforcer la santé de leur personnel.

www.promotionsante.ch/feuille-dinformation-32

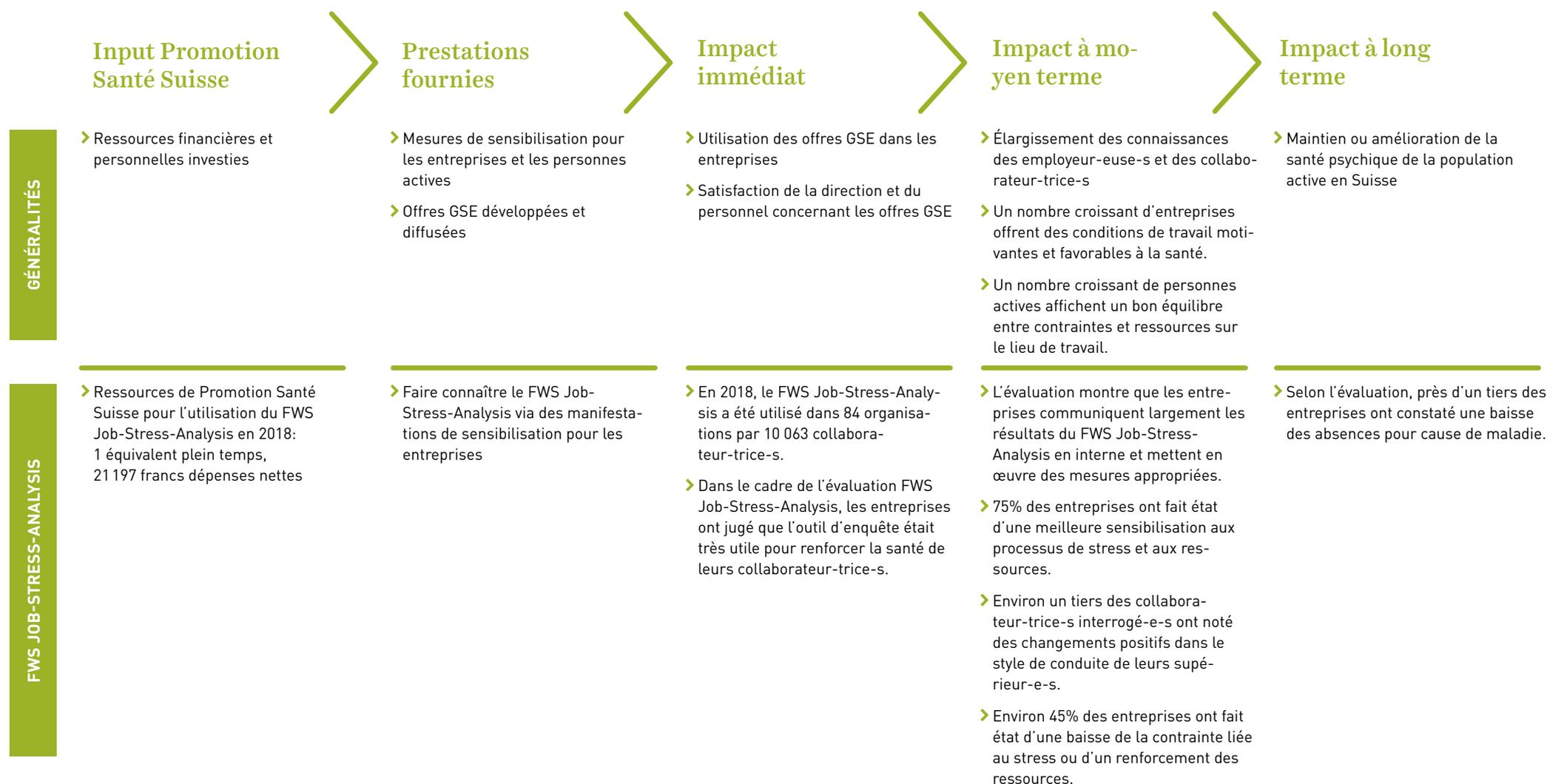
Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Impact

Chaîne d'impact GSE

La chaîne d'impact montre l'effet que produisent les investissements engagés dans des mesures de GSE.

Les résultats de l'évaluation du FWS Job-Stress-Analysis illustrent parfaitement les relations de cause à effet correspondantes. Les entreprises qui investissent dans l'utilisation du FWS Job-Stress-Analysis peuvent contribuer au renforcement de la santé de leurs collaborateur-trice-s en dépit d'un environnement difficile (cf. Job Stress Index 2018).



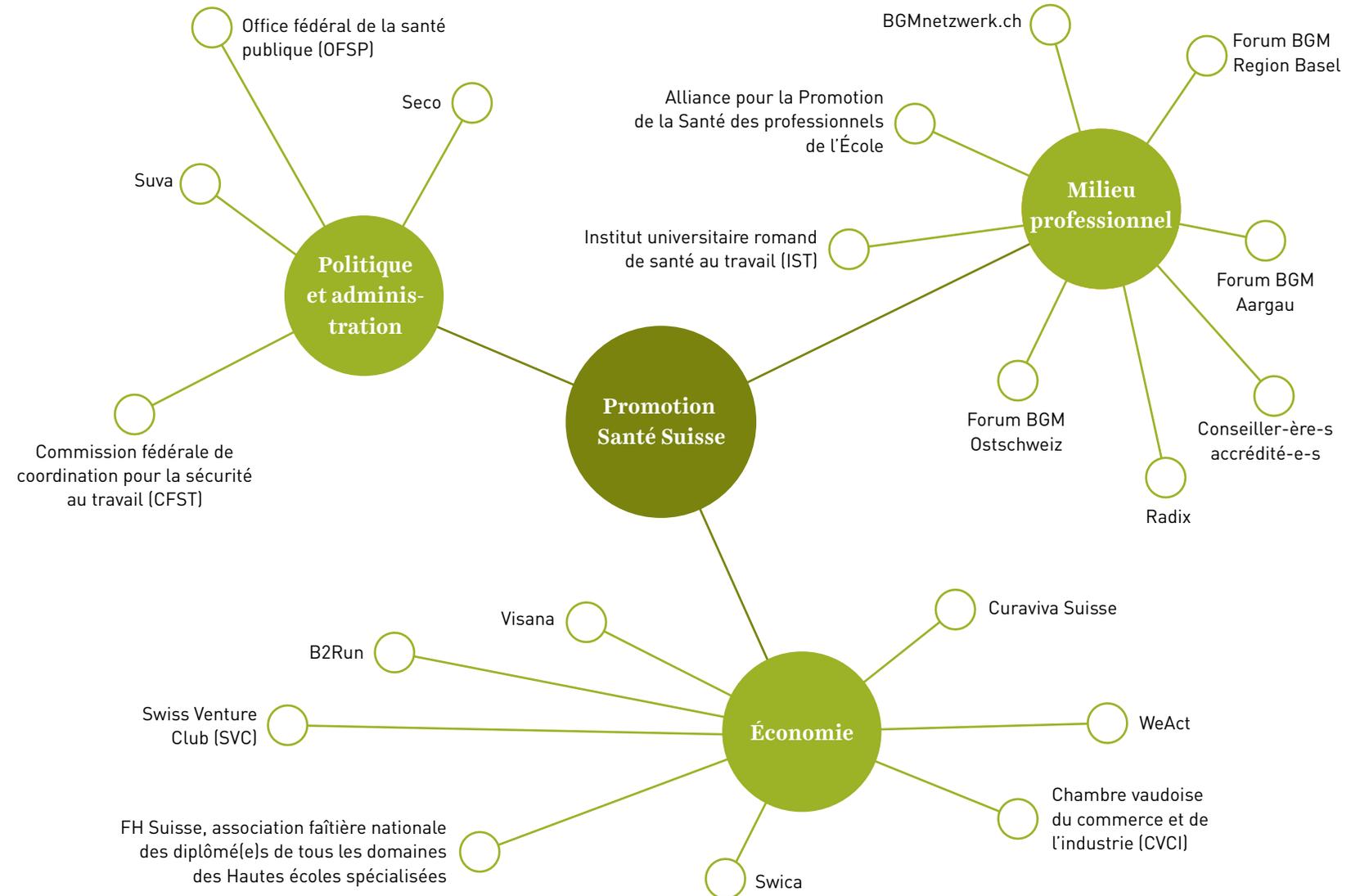
Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Partenariats

Promotion Santé Suisse forme et entretient des partenariats afin de développer les compétences en santé des partenaires concernés et de les aider à prendre des mesures de promotion de la santé en faveur de leur personnel. Les activités suivantes ont été réalisées en 2018 avec les partenaires cités ci-contre:

- › Sensibilisation d'associations, de réseaux d'entreprises et de personnes clés
- › Transmission d'offres de formation et de formation continue
- › Organisation de manifestations pour les entreprises membres et pour les client-e-s
- › Création et utilisation de plateformes pour la coordination et la transmission de contenus
- › Conception d'analyses, préparation de nouveaux thèmes et lancement de projets-pilotes
- › Préparation et diffusion d'informations
- › Mise en réseau d'acteurs pertinents

Partenariats contractuels (liste non exhaustive)



Comptes annuels 2018

Comptes annuels 2018

Bilan

Actif (CHF)

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Liquidités		20 129 605	13 149 808
Créances clients		152 450	180 386
Autres créances à court terme	3.1	439 683	654 359
Actifs de régularisation		358 063	291 525
Total des actifs circulants		21 079 801	14 276 077
Immobilisations corporelles	3.2	2 345 547	2 581 921
Total des actifs immobilisés		2 345 547	2 581 921
Total de l'actif		23 425 349	16 857 998

Passif (CHF)

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Dettes fournisseurs	3.3	611 736	1 792 362
Autres engagements à court terme	3.4	67 247	50 141
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	1 391 273	1 586 042
Total des fonds étrangers à court terme		2 070 256	3 428 545
Capital de la Fondation		230 000	230 000
Bénéfice (+) / perte (-) reportés		13 199 453	7 043 433
Bénéfice (+) / perte (-) de l'exercice		7 925 639	6 156 020
Total des fonds propres		21 355 092	13 429 453
Total du passif		23 425 349	16 857 998

Compte de pertes et profits

Produits (CHF)

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Contributions des assuré-e-s		40 940 815	28 294 164
Produits de tiers		643 248	595 901
Produits et prestations de services		695 178	915 356
Autres produits		152 599	44 981
Réductions de recettes		-60 099	-16
Total des produits		42 371 741	29 850 402

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Conférences		214 580	172 369
Congrès		316 447	319 923
Alimentation et activité physique		6 704 816	5 240 653
Santé psychique		3 729 125	2 033 060
Innovation		27 000	139 933
Gestion de la santé en entreprise		3 902 570	2 922 545
Santé psychique, stress		0	0
Santé psychique GSE externe		346 650	556 708
Gestion des impacts et des connaissances		1 150 373	733 003
Gestion des connaissances		20 159	1 034
Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention		589 535	537 166
Dépenses Via		0	21 251
Dépenses RSP		83 394	36 151
Domaine des soins		3 747 616	71 332
Communication		3 398 007	766 660
Charges directes projets et programmes		24 230 273	13 551 790

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Salaires	3.6	6 497 312	6 312 453
Allocations pour enfant		191 101	165 619
Indemnités versées aux organes et commissions	3.7	60 087	55 976
Charges sociales	3.8	1 289 081	1 258 622
Autres charges de personnel		681 097	559 029
Charges de personnel		8 718 679	8 351 699
Frais d'exploitation des locaux		570 839	622 141
Entretien du mobilier et des machines		10 604	15 611
Assurances non-vie, redevances, frais, autorisations		7 330	7 351
Frais énergétiques et de recyclage		13 884	8 215
Frais d'administration		411 887	384 976
Frais informatiques		262 649	422 196
Autres charges d'exploitation		1 277 193	1 460 491
Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles		358 997	326 092
Total des charges d'exploitation		34 585 142	23 690 071
Résultat d'exploitation		7 786 599	6 160 331
Produits financiers		197	1 344
Charges financières		-124 973	-5 655
Charges et produits financiers		-124 776	-4 311
Produits extraordinaires		263 816	0
Charges et produits extraordinaires		263 816	0
Bénéfice (+) / perte (-)		7 925 639	6 156 020

Annexe aux comptes annuels

Informations sur la Fondation

Nom	Promotion Santé Suisse
Forme juridique	Fondation de droit privé
Siège	Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne
Postes à plein temps	Au 31 décembre 2018, l'effectif de Promotion Santé Suisse totalisait 64 personnes (60 l'année précédente), représentant 49,4 équivalents plein temps (47,6 l'année précédente).
Présidente du CF	Heidi Hanselmann
Vice-président du CF	Dominique Jordan
Membres du CF	Reto Dahinden, Anne-Claude Demierre, Roberto Dotti, Reto Egloff, David Fäh, Doris Fischer-Taeschler, Gabriela Fontana-Ippensohn, Stefan Kaufmann, Monika Maire-Hefti, Gabriel Nusbaumer, Christian Rathgeb, Urs Roth (décédé en novembre 2018), Pascal Strupler, Carlos Beat Quinto, Ann-Karin Wicki
Organe de révision	T+R AG, Sägeweg 11, 3073 Gümligen

Base juridique, référentiel comptable

En 2018, les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations).

Principes de présentation des comptes

Informations sur les principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier des articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des états financiers suppose que le Conseil de fondation effectue des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et des passifs et fasse état des passifs éventuels à la date de clôture des comptes, mais aussi des charges et produits enregistrés sur la période. Le Conseil de fondation décide ce faisant à sa seule discrétion.

de l'utilisation des marges de manœuvre qui lui sont conférées par la loi en matière de comptabilisation et d'évaluation. Dans l'intérêt de la Fondation, il pourra ainsi être procédé, dans le respect du principe de précaution, à des amortissements, correctifs de valeur et provisions excédant ce qui est économiquement nécessaire.

Suite à une modification de la loi sur la TVA au 1^{er} janvier 2018, les contributions LAMal sont exonérées de la TVA et ne sont donc plus soumises à la TVA depuis cette date. La méthode comptable a été modifiée avec effet au 1^{er} janvier 2018, passant de l'imposition effective à l'imposition forfaitaire.

Informations sur les différents postes

3.1 Autres créances à court terme en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Impôt préalable TVA	0	337 102
LKB, garantie de bonne fin	300 000	300 000
UBS, garantie de loyer Lausanne	17 258	17 256
CC Institution de prévoyance	1 963	0
CC Assurances-accidents	61 494	0
CC Assurances indemnités journalières maladie	58 968	0
Total des autres créances à court terme	439 683	654 359

3.2 Immobilisations corporelles en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Immobilisations corporelles meubles	608 961	743 183
Immobilisations corporelles immeubles	1 736 586	1 838 738
Total des immobilisations corporelles	2 345 547	2 581 921

3.3 Dettes fournisseurs en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Dettes liées aux projets	290 139	1 567 476
Autres dettes	321 597	224 886
Total des dettes fournisseurs	611 736	1 792 362

3.4 Autres engagements à court terme en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Compte de règlement TVA	26 152	0
CM AVS, AI, APG, AC, CAF	37 923	22 492
CM Institution de prévoyance	0	4 419
CC Assurances-accidents	0	4 268
CC Assurances indemnités journalières maladie	0	21 332
CC Impôt à la source	3 172	0
CC Allocations pour enfant	0	-2 370
Total autres engagements à court terme	67 247	50 141

3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Passifs de régularisation liés aux projets	1 150 528	1 350 466
Autres passifs de régularisation	5 498	11 480
Réserve pour vacances et heures supplémentaires	235 248	224 097
Total des passifs de régularisation et provisions à court terme	1 391 273	1 586 042

3.6 Salaires en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Salaires	6 532 770	6 362 986
APG et prestations d'assurance	-46 609	-34 208
Variations vacances et heures supplémentaires	11 151	-16 325
Total des salaires	6 497 312	6 312 453

3.7 Indemnités aux organes et expert-e-s en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Indemnités versées aux organes	60 087	55 976
Total des indemnités aux organes et expert-e-s	60 087	55 976

3.8 Charges sociales en CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Cotisations AVS/AI/APG/AC/CAF	510 506	498 051
Caisse de pension	587 152	574 155
Assurance-accidents	72 137	68 347
Assurance-maladie	119 286	118 069
Total des charges sociales	1 289 081	1 258 622

Engagements sur projets en cours

Pour les années 2019 à 2023, Promotion Santé Suisse a déjà pris des engagements dans des projets pour un montant d'environ 40,8 millions de francs (l'année précédente, les engagements sur projets en cours se montaient à 29 millions de francs). Environ 53% de ce montant concernent les domaines prioritaires stratégiques «Alimentation et activité physique» et «Santé psychique». Ces engagements n'apparaissent pas au bilan.

Solde des engagements d'opérations de leasing apparentées aux contrats de vente et d'autres engagements de leasing, pour autant que ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne soient pas résiliés dans les douze mois à compter de la date de référence du bilan

	31.12.2018	31.12.2017
Contrat de location fixe pour les locaux jusqu'au 31 décembre 2025 (option existante de 2 x 5 ans)	3 082 922	3 488 170

Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements caisse de pension Profond	262 569	4 419

L'engagement comptabilisé à l'égard de l'institution de prévoyance concerne le décompte trimestriel ouvert au 31 décembre 2018.

Commentaires sur le bilan

Actif

Actifs circulants

Les liquidités ont été déposées au jour de référence principalement sur le compte courant de Banque Valiant SA.

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, de la loi sur la TVA partiellement révisée, les contributions LAMal sont exonérées de la TVA, ce qui a entraîné une baisse des créances à court terme.

Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles se composent des investissements dans les travaux d'aménagement réalisés par le locataire, l'informatique et les meubles.

Passif

Fonds étrangers à court terme

En raison du règlement des dettes fournisseurs en 2018, ce poste a été fortement réduit.

Fonds propres

Les fonds propres ont augmenté par rapport au 31 décembre 2017 à hauteur du bénéfice de l'exercice comptabilisé de 7,926 millions de francs.

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Produits

Contributions des assuré-e-s

L'augmentation des contributions des assuré-e-s fait suite à la hausse de la contribution de CHF 1.20 par personne assurée et à la croissance de la population. La contribution annuelle par personne assurée est donc passée en 2018 de CHF 3.60 à CHF 4.80.

Produits de tiers

Les recettes proviennent de congrès et conférences.

Produits et prestations de services

Au cours de l'exercice sous revue, les conseils fournis dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise (GSE) ont diminué en raison de la nouvelle orientation stratégique, ce qui a entraîné un recul des prestations de services.

Autres produits

Un projet de recherche commandé par l'Office fédéral de la santé publique a conduit à une hausse des recettes.

Charges

Projets et programmes

Alimentation et activité physique, santé psychique: l'augmentation des charges liées aux projets s'explique par les ressources financières supplémentaires dégagées suite à la hausse des contributions LAMal ainsi qu'à leur exonération de la TVA. Elle a permis d'intégrer le thème de la santé psychique pour les groupes cibles des enfants et des adolescent-e-s, et les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique ainsi que de la santé psychique pour le groupe cible des personnes âgées.

Gestion de la santé en entreprise (GSE): au cours de l'exercice sous revue, des dépenses ont été engagées principalement pour le développement d'outils GSE (Job-Stress-Analysis, Assessments et Apprentice).

Gestion des impacts: la hausse du nombre de projets a entraîné une augmentation du nombre d'évaluations.

Dépenses Via: suite à l'achèvement du projet, aucun autre coût n'a été engagé au cours de l'exercice sous revue.

Domaine des soins: après la phase de mise en place en 2017, les premiers projets de «Prévention dans le domaine des soins» ont été lancés au cours de l'année sous revue.

Communication: les dépenses de projet sont majoritairement liées à la campagne sur la santé psychique.

Charges de personnel

Salaires: la rubrique Salaires se compose des salaires, des APG et assurances ainsi que des réserves pour Variations vacances et heures supplémentaires. La hausse des coûts salariaux comprend d'une part des adaptations salariales de 0,9% et, de l'autre, le pourvoi des postes vacants de l'année précédente. Les frais de recrutement ont augmenté en conséquence, ce qui se reflète dans les autres charges de personnel.



Comptes annuels 2018 Commentaires sur le compte de pertes et profits

➤ Frais d'administration

Frais d'exploitation des locaux: le décompte final des honoraires pour les travaux d'aménagement réalisés par le locataire a été enregistré lors de l'exercice précédent. À partir de 2018, seuls les frais de location et d'entretien ont été encourus.

Frais informatiques

L'optimisation de l'infrastructure informatique s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revue, ce qui a permis de réaliser de nouvelles économies.

Amortissements et correctifs de valeurs

Les acquisitions nouvelles / investissements sont soumis à la durée d'amortissement suivante:

Informatique	3 ans
Machines et appareils	5 ans
Mobilier	10 ans
Travaux d'aménagement du locataire	20 ans

Charges et produits financiers

Le compte de dépôt de l'Administration fédérale des finances (AFF) a dû être résilié au 31 décembre 2017 en raison des nouvelles dispositions de l'AFF. En conséquence, les liquidités ont été transférées à la banque commerciale, ce qui a entraîné des taux d'intérêt négatifs qui ont coûté environ 120 000 francs.

Charges et produits extraordinaires

Ont été comptabilisés dans les produits extraordinaires une régularisation trop élevée issue de l'exercice précédent et le remboursement AVS des années 2015/2016.

Régularisation 2017	CHF 260 000
Supplément CFC de 2015/2016	CHF 3 816

Résultat

Le bénéfice 2018 de 7,926 millions de francs a augmenté du fait de la hausse des contributions et de l'exonération de la TVA sur les contributions, mais il diminuera de nouveau suite à la mise en œuvre des mesures prévues conformément à la stratégie 2019-2024.

Comptes annuels 2018

Rapport de révision

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au conseil de fondation de la Promotion Santé Suisse, Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Promotion Santé Suisse, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, Le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 30 janvier 2019

T+R SA

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

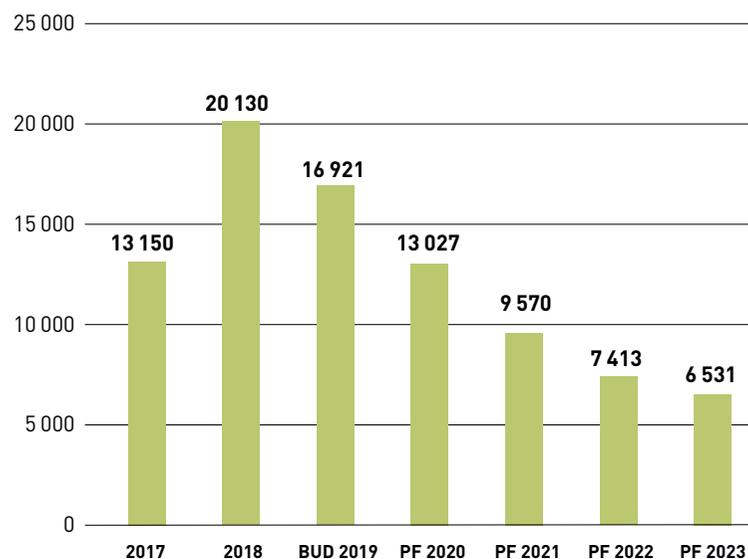
Évolution des liquidités à partir de 2019

Les liquidités ont augmenté du fait de la hausse des contributions des assuré-e-s et de l'exonération de la TVA sur ces contributions. Elles diminueront de nouveau dans les années à venir suite à la mise en œuvre des mesures prévues conformément à la stratégie 2019–2024.

De 2019 à 2023, Promotion Santé Suisse planifie d'investir environ 48 millions CHF dans les programmes d'action cantonaux (PAC), 25 millions de francs dans le soutien de projets PAC, 42 millions de francs dans le soutien de projets de prévention dans le domaine des soins (PDS), 10 millions de francs dans les campagnes de promotion de la santé psychique et 22 millions de francs dans la gestion de la santé en entreprise (GSE).

Étant donné que les contributions ne sont perçues qu'à la fin du mois de mars, les liquidités devraient se situer entre 6 millions et 8 millions de francs. Cela garantit une exécution des paiements au premier trimestre et l'obtention du ratio de liquidités visé.

Évolution des liquidités à partir de 2019 en milliers de CHF



Promotion Santé Suisse

En vertu de notre mandat légal, nous stimulons, coordonnons et évaluons des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

En un coup d'œil

Qu'est-ce que la santé?

Promotion Santé Suisse reprend la définition de la santé arrêtée par l'OMS, selon laquelle «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

Qu'est-ce que la promotion de la santé?

La prévention et la promotion de la santé visent à préserver et à renforcer la santé. La prévention comprend des mesures destinées à prévenir des maladies, contagieuses ou non. La promotion de la santé a pour but d'accroître les ressources et les potentiels des individus en matière de santé. Ces deux engagements se complètent, puisqu'ils visent tous deux à permettre au plus grand nombre de mener une vie saine.

Quel est le mandat de la Fondation?

Notre action se fonde sur la loi sur l'assurance-maladie (art. 19). Agissant sur mandat légal, Promotion Santé Suisse stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à

promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

Qui est la Fondation?

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assurances. Elle réunit en outre des représentants de la Confédération, de la Suva, du corps médical et des professionnels de la santé, du monde scientifique et des associations spécialisées dans la prévention des maladies ainsi que d'autres organisations.

Quelle est la stratégie de la Fondation?

Promotion Santé Suisse applique une stratégie à long terme (2007–2018). Afin que la Fondation puisse accomplir son mandat de manière efficace avec les moyens financiers qui lui sont confiés, elle se concentre sur trois domaines:

- Alimentation et activité physique
- Santé psychique / stress
- Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention

Comment la Fondation se finance-t-elle?

Actuellement, chaque personne en Suisse verse une contribution mensuelle de 40 centimes en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assurances-maladie pour le compte de la Fondation (art. 20 LAMal). Il a été augmenté de 10 centimes par personne assurée à partir de 2018.

Étapes clés

- 1986** La «Charte d'Ottawa» pour la promotion de la santé est adoptée.
- 1989** La «Fondation suisse pour la promotion de la santé» est créée par 26 cantons.
- 1994** La promotion de la santé et la prévention sont inscrites dans la loi sur l'assurance-maladie (art. 19 et 20 LAMal).
- 1998** La «Fondation suisse pour la promotion de la santé» met en œuvre le mandat prévu par l'art.19 LAMal, avec le soutien des assurances et des cantons.
- 1999** La Fondation est rebaptisée «Fondation 19 – Fondation suisse pour la promotion de la santé».
- 2002** «Promotion Santé Suisse» naît de la «Fondation 19».

2007 La stratégie 2007–2018 est adoptée.

2013 Avec la stratégie «Santé2020», le Conseil fédéral intensifie la promotion de la santé et la prévention.

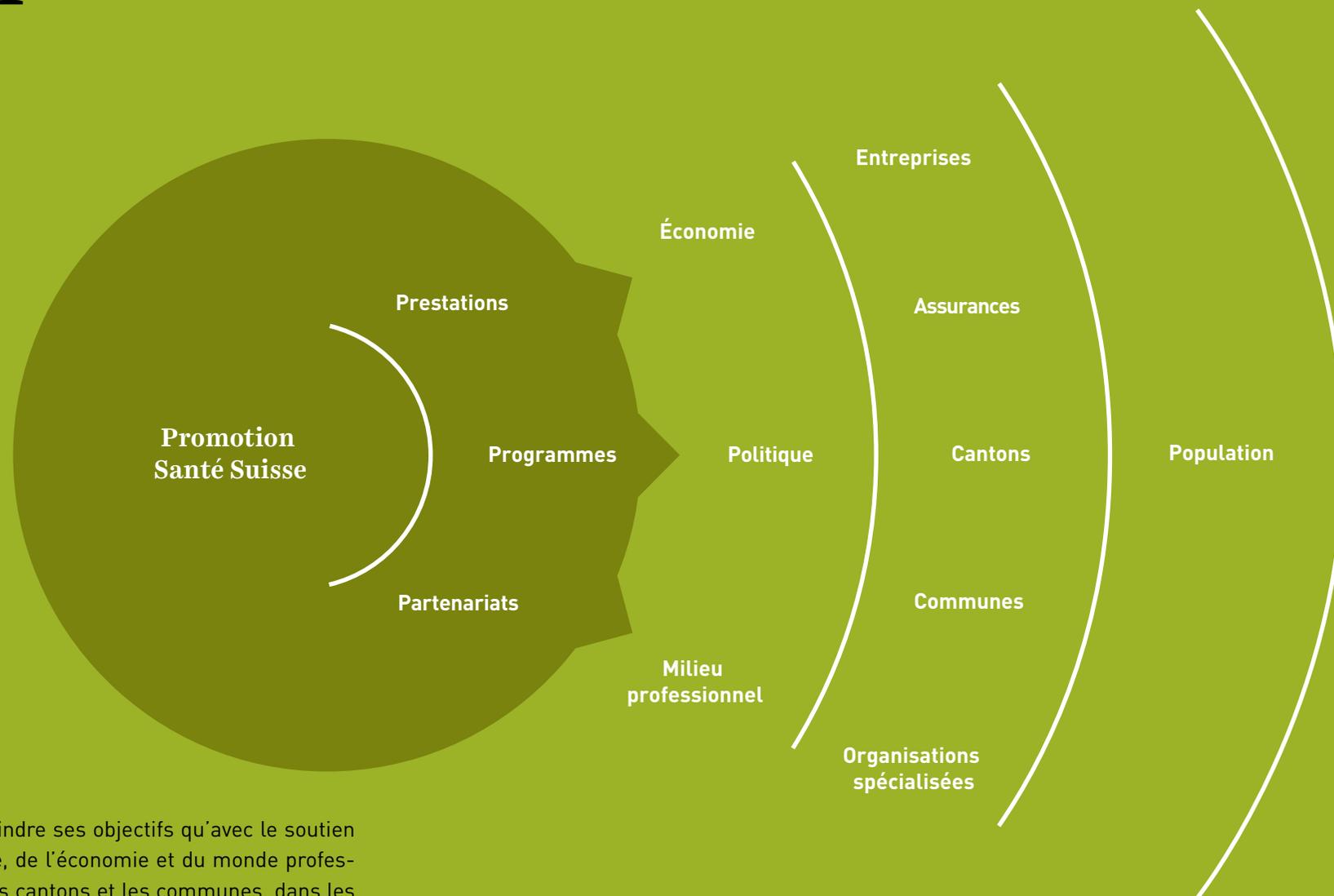
2014-2015 La Confédération, les cantons et Promotion Santé Suisse élaborent la «stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles».

2016 La stratégie MNT 2017–2024 est adoptée par le Conseil fédéral et les cantons. Dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie MNT, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) s'aligne sur la proposition du conseiller fédéral Alain Berset et accepte l'augmentation du supplément de prime.

2017 La contribution mensuelle est augmentée de 10 centimes par personne assurée. L'augmentation de la contribution sert à la mise en œuvre de la stratégie MNT.

2018 Promotion Santé Suisse adopte sa stratégie 2019–2024, laquelle est alignée sur la stratégie MNT. La contribution mensuelle est augmentée de 10 centimes par personne assurée.

Notre approche



Promotion Santé Suisse ne peut atteindre ses objectifs qu'avec le soutien de partenaires solides de la politique, de l'économie et du monde professionnel. La santé s'entretient dans les cantons et les communes, dans les écoles et les familles, sur le lieu de travail, dans les systèmes du domaine des soins (cabinets médicaux, hôpitaux, etc.) et dans les loisirs. Nos prestations soutiennent nos partenaires sur le terrain afin qu'ils ou elles puissent mettre en œuvre des mesures de promotion de la santé.

En bref

Organisation

Conseil de fondation

Heidi Hanselmann

Présidente du Conseil de fondation

Représentante des cantons

Conseillère d'État; cheffe du Département de la santé du canton de Saint Gall, Saint Gall

Dominique Jordan

Vice-président du Conseil de fondation

Représentant des pharmaciens-ne-s (pharmaSuisse)

Responsable Affaires internationales de pharmaSuisse, Berne Liebefeld

D^r Reto Dahinden

Représentant des assurances (santésuisse)

Directeur général de SWICA, Winterthour

Anne-Claude Demierre

Représentante des cantons

Conseillère d'État; directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, Fribourg

D^r Roberto Dotti

Représentant de la Suva

Directeur de Suva Bellinzona, Bellinzona

Reto Egloff

Représentant des assurances (curafutura)

Président du Comité directeur de la CPT, Berne

P^r D^r David Fäh

Représentant de la communauté scientifique

Haute école spécialisée bernoise, secteur spécialisé Santé; professeur de nutrition et diététique, Berne

Doris Fischer-Taeschler

Représentante des ligues de la santé

Vice-présidente de la Conférence nationale suisse des ligues de la santé (GELIKO), Zurich

Gabriela Fontana-Ippensohn

Représentante de la Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)

Membre du comité de la FSAS, Berne

Stefan Kaufmann

Représentant des assurances (santésuisse)

Directeur adjoint d'EGK-Caisse de santé, Laufen

Monika Maire-Hefti

Représentante des cantons

Conseillère d'État; cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Gabriel Nusbaumer

Représentant des consommatrices et consommateurs

Président de la commission Santé de la Fédération romande des consommateurs (FRC), Lausanne

D^r Carlos Beat Quinto

Représentant des médecins (Fédération des médecins suisses, FMH)

Médecin de famille, Bâle

D^r Christian Rathgeb

Représentant des cantons

Conseiller d'État; chef du Département de la justice, de la sécurité et de la santé du canton des Grisons, Coire

Urs Roth (décédé en novembre)

Représentant des assurances (santésuisse)

Président de la Direction de Visana, Berne

Pascal Strupler

Représentant de la Confédération

Directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

Ann-Karin Wicki

(jusqu'en mars 2018)

Représentante des assurances (Association Suisse d'Assurances, ASA)

Responsable du département des assurances-maladie et des assurances-accidents, Zurich

Autorité de surveillance

Conseil fédéral

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Organigramme du bureau



Direction

Pr. Dr. Thomas Mattig
Directeur

Bettina Abel
Vice-directrice
Cheffe Programmes

René Marcello Rippstein
Chef Gestion de la
santé en entreprise

Catherine Favre Kruit
Cheffe Relations publiques

Impressum

Éditeur

Promotion Santé Suisse, Berne

Concept

Partner & Partner AG, Winterthour;
open up AG für Kommunikation und PR, Zurich;
et Promotion Santé Suisse, Berne

Textes et rédaction

Promotion Santé Suisse, Berne

Photos

Peter Tillessen, Zurich
Werner Tschan, Berne
istockphoto

Graphisme

Partner & Partner AG, Winterthour;
et Promotion Santé Suisse, Berne

© Promotion Santé Suisse, avril 2019

Tous droits réservés. Reproduction uniquement avec l'autorisation de Promotion Santé Suisse.

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme électronique à l'adresse www.promotionsante.ch/rapportdegestion

Wankdorfallee 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch